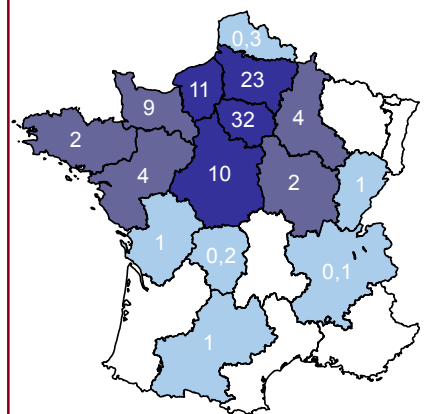
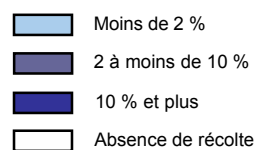


L'Île-de-France n'assure que le tiers de sa propre récolte

Part effectuée par chaque région dans la récolte francilienne



Récolte de bois effectuée en Ile-de-France



Source : Agreste - EAB 2003

Les entreprises d'exploitation forestière franciliennes se raréfient

76 entreprises ayant une activité d'exploitation forestière étaient recensées par l'EAB 2003 (9 de moins qu'en 2002). Mais il faut limiter l'activité d'exploitation forestière à la commercialisation de bois d'œuvre et d'industrie, car les entreprises commercialisant l'énorme majorité du bois de feu récolté dans les forêts franciliennes, semblent échapper à l'enquête annuelle de branche. Sur ces 76 entreprises, seules deux entreprises seine-et-marnaises exploitent plus de 20 000 m³. Les entreprises franciliennes ne récoltent que 132 000 m³ en Ile-de-France, soit moins du tiers de la récolte globale. Par ailleurs, leur volume total d'activité, qui est de 293 000 m³ ne représente que 70 % de la récolte globale. Ainsi, la région capitale a besoin des

Répartition des exploitations forestières par département	
	Nombre d'entreprises
Ville de Paris	21
Seine-et-Marne	30
Yvelines	9
Essonne	3
Hauts-de-Seine	7
Seine-Saint-Denis	0
Val-de-Marne	0
Val-d'Oise	6
Ile-de-France	76

Source : Agreste - EAB 2003

entreprises des régions limitrophes (Picardie, Centre et Normandie principalement) pour exploiter sa forêt.

Le sciage, une activité menacée en Ile-de-France

Pour la première fois depuis 1990, la production de sciages en Ile-de-France connaît une augmentation. Celle-ci n'est pas le signe d'une véritable reprise et ne remet pas en cause néanmoins la tendance baissière de cette activité. Le volume des produits sciés se monte à 11 900 m³ en 2003 (+1,7 %), mais la baisse de produc-

tion des produits connexes (-40 % à 2 000 m³) fait que la production globale des scieries franciliennes enregistre finalement une chute de 8 %. Concernant la production de sciages, la part des résineux augmente à 7 700 m³, soit 65 % de la production. Les sciages de chêne représentent 19 %, et ceux de peuplier, en très fort recul, 7 %. Depuis 1990, année record pour la

production de sciages en France, la production nationale a baissé de 11 % alors que la production régionale a, elle, chuté de 80 %, ce qui traduit bien l'effondrement de ce secteur en Ile-de-France. Aujourd'hui, il ne reste que 8 entreprises franciliennes ayant une activité de sciage. Parmi celles-ci, la plus importante fournit à elle seule près des trois quarts de la production totale.

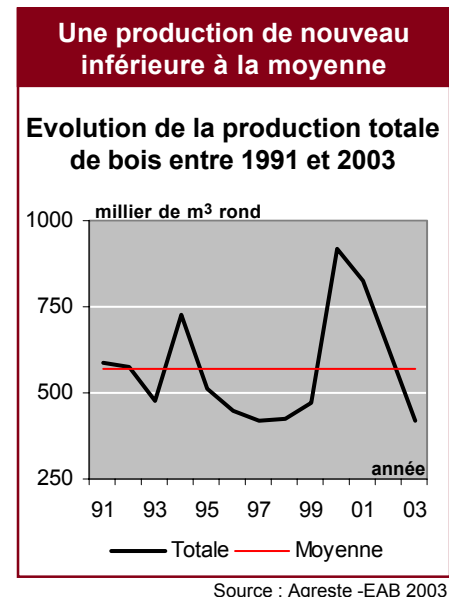
Baisse de la première transformation du bois en 2003 en Ile-de-France

En 2003, 416 000 m³ ont été déclarés récoltés dans les forêts franciliennes, soit une baisse d'un tiers par rapport à la récolte 2002. Cette récolte, qui est la plus faible de ces dix dernières années semble montrer que l'ère post tempête a commencé, et que la tendance à la baisse du secteur de la première transformation du bois, enregistrée avant 1999, se perpétue.

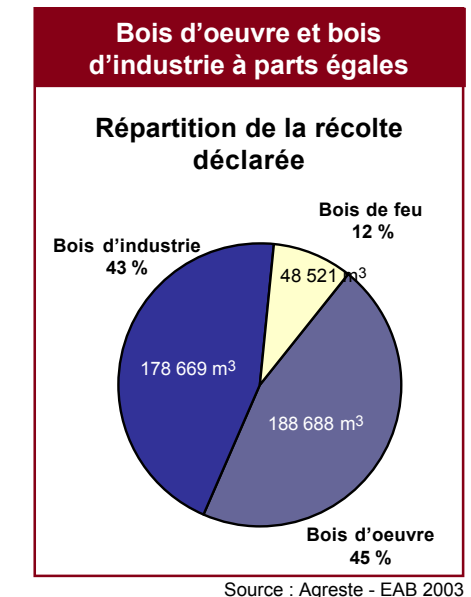
La récolte 2003 à un niveau plus faible qu'avant la tempête de 1999

En 2003, le volume de bois récolté en Ile-de-France a atteint son niveau le plus bas de ces dix dernières années. En effet, la récolte déclarée, qui s'élève à 416 000 m³, est plus faible que celle de 1997 où 448 000 m³ avaient été exploités. La baisse globale est de 33 % par rapport à l'année 2002 et de 27 % comparée à la moyenne 1991-2003. Elle est nettement plus importante en Ile-de-France qu'au niveau national où la décroissance n'est que de 7 %. La parenthèse de 3 ans, ouverte suite à la tempête de 1999 et durant la-

quelle l'activité de récolte avait très sensiblement augmenté, est donc refermée. C'est désormais le contre-coup de cet événement, au cours duquel plus de six récoltes annuelles avait été mises à terre, qui explique la baisse des volumes récoltés. Cependant, cette décroissance conjoncturelle se cumule certainement avec les effets de la tendance de fond enregistrée dans les années 1990, qui traduisait une baisse progressive et continue de la récolte de bois déclarée dans les forêts franciliennes. La répartition de la récolte déclarée



Source : Agreste - EAB 2003



Source : Agreste - EAB 2003

Récolte écocertifiée

Depuis 2002, l'enquête de branche distingue les récoltes de bois issus de forêt gérées durablement. La proportion de la production écocertifiée en Ile-de-France reste très faible : 2,3 %, soit 9 600 m³ en 2003, nettement en deçà de la moyenne nationale (7,7 % en 2003). Elle est même inférieure aux 10 400 m³ comptabilisés en 2003. Compte tenu du développement attendu de la chaîne de certification, la part de cette récolte écocertifiée devrait croître.

entre bois d'œuvre (45 %), bois d'industrie (43 %) et bois de feu (12 %) reste constante et quasiment identique à celle de 2002. L'évolution de la production a connu de fortes disparités selon les départements. Si la Seine-et-Marne reste le plus gros producteur régional, quelle que soit la catégorie de bois, avec 63 % des volumes déclarés, sa production départementale baisse de 21 % par rapport à 2002. Le département des Yvelines voit sa production chuter de 57 % et ne re-

présente plus que 20 % de l'ensemble de la récolte régionale. Cette baisse spectaculaire peut être partiellement expliquée par une certaine frilosité des propriétaires forestiers, durement touchés dans ce département par la tempête de 1999, à mettre en vente de nouvelles coupes. Le Val d'Oise, où la récolte est en hausse, déclare désormais 10 % de la récolte francilienne, devant l'Essonne (5 %) et les départements de la petite couronne (2 %).

Bois d'œuvre : si le chêne se maintient, le peuplier ne relève pas la tête

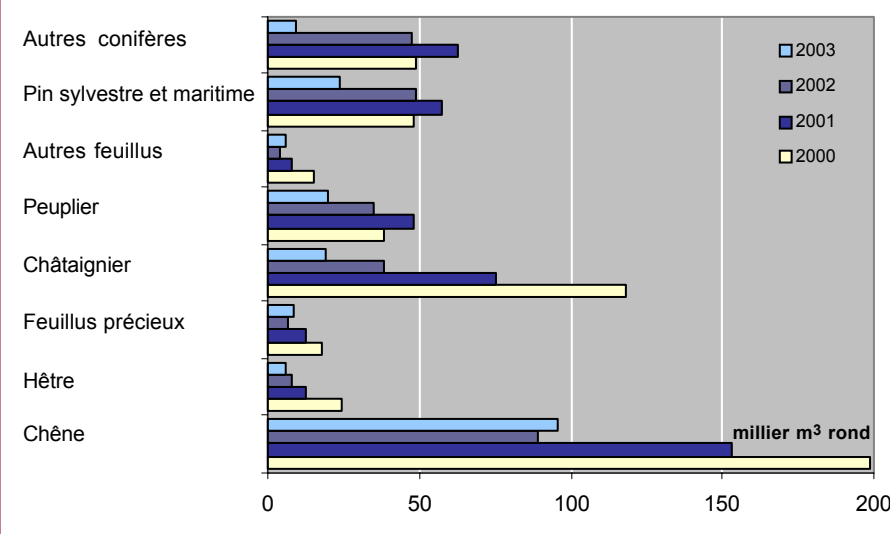
La récolte de bois d'œuvre francilien a chuté en 2003 de l'ordre de 32 % pour s'établir à 188 000 m³, ce qui représente le total le plus faible de ces 15 dernières années, hormis les 186 000 m³ de 1997.

Le chêne continue à affirmer sa prédominance et «pèse» plus de la moitié du total du bois d'œuvre régional avec un volume déclaré de 95 000 m³. C'est la seule essence, avec les feuillus précieux (+30 % à 8 700 m³), à ne pas voir son volume de récolte baisser par rapport à 2002.

Pour les autres essences, on constate une baisse de 40 % minimum (-43 % pour le châtaignier, -49 % pour le peuplier et -65 % pour les résineux) ; seul le hêtre résiste quelque peu en ne chutant que de 23 % à 6 100 m³, mais sa production avait déjà très fortement diminué au cours des années précédentes. Au final, l'essence la plus concernée ces dernières années

Toutes les essences à la baisse sauf le chêne et les feuillus précieux

Evolution de la production de bois d'œuvre, selon les essences entre 2000 et 2003



Source : Agreste - EAB 2000, 2001, 2002, 2003

par la décroissance du volume du bois d'œuvre récolté est sans conteste le peuplier. Sa production a été divisée par 2,5 depuis 1994 et la perte correspondante de 48 000 m³ est quasiment identique à la baisse générale de la récolte de bois d'œuvre sur la période (-50 000 m³).

La part occupée par les résineux

dans la récolte 2003 (18 % au lieu de 35 % en 2002) retrouve une proportion plus en rapport avec celle en surface de ces essences dans la forêt francilienne (11 % d'après l'inventaire forestier national). Cette récolte résineuse se situe à un niveau supérieur (33 000 m³) à celui d'avant la tempête (26 000 m³ en 1999).

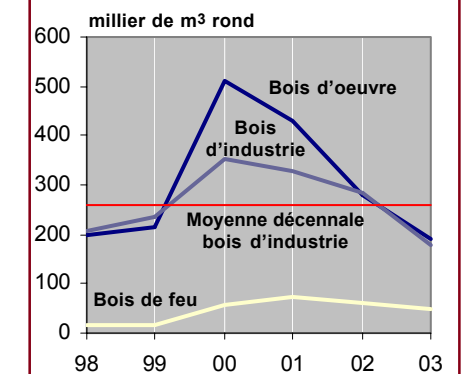
Bois d'industrie : moins de résineux en 2003

Les forêts franciliennes ont fourni, en 2003, 179 000 m³ de bois d'industrie, soit une diminution de 37 % par rapport à 2002 et de 31 % par rapport à la moyenne décennale. Ce total est le plus faible enregistré depuis 1996. Si la tempête a eu moins d'impact sur l'augmentation de la récolte de bois d'industrie, au cours des années 2000 et 2001, qu'elle en a eu sur la récolte de bois d'œuvre on constate qu'aujourd'hui ces deux productions sont orientées à la baisse de manière parfaitement conjointe.

La part des feuillus est de 136 000 m³, dont 105 000 m³ pour les feuillus durs et 31 000 m³ pour les feuillus tendres. Comme pour le bois d'œuvre, la part des résineux, qui s'élève à 43 000 m³ (dont 80 % de pins sylvestres et laricios, 10 % de douglas et 10 % d'épicéas), est en régression notable par rapport à 2002 (96 000 m³). Cet écart de 53 000 m³ sur la trituration résineuse explique à lui seul près de la moitié des 105 000 m³ de bois d'industrie perdus entre 2002 et 2003.

Baisse équivalente pour bois d'œuvre et bois d'industrie

Evolution de la récolte par catégorie de bois de 1998 à 2003



Source : Agreste - EAB 2003

Bois de feu : des chiffres peu significatifs

La récolte de bois de feu (bois bûche) déclarée par les entreprises d'exploitation forestière, sollicitées lors de l'EAB, est de 49 000 m³. Ce chiffre est en baisse de 13 000 m³ par rapport aux 62 000 m³ de 2002. Il faut toutefois avoir à l'esprit que ce volume déclaré lors de l'enquête annuelle de branche (EAB) ne constitue qu'une petite partie du volume de bois de feu effectivement récolté dans les forêts franciliennes.

Son évolution ne peut donc être considérée comme représentative de l'activité de ce secteur. Pour preuve, les résultats d'une étude publiée fin 2004 sous l'égide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : la consommation de bois bûche d'Ile-de-France est estimée à 2,2 millions de stères dont 36 %, soit plus de 500 000 m³, proviendraient directement des forêts franciliennes.



La commercialisation du bois de chauffage en Ile-de-France suit parfois des chemins de traverse



Méthodologie

Ce 4-pages présente, pour l'Ile-de-France, la synthèse des résultats obtenus en 2003 par l'Enquête Annuelle de Branche (EAB). Cette enquête est effectuée, sous la responsabilité du SCEES (service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche) par le service régional de statistique agricole en collaboration avec le service régional de la forêt et du bois de la direction régionale et interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France. Elle cherche à connaître la production des branches d'activité «exploitation forestière» et «scieries». Les données sont recueillies auprès des propriétaires et exploitants forestiers déclarant avoir récolté du bois dans les forêts franciliennes en 2003 et auprès des entreprises de sciage et de travail du bois dont le siège social est situé en Ile-de-France. Les volumes déclarés pour l'exploitation forestière sont les volumes effectivement exploités et débardés durant cette année. Il faut noter que depuis 2001 l'enquête auprès des propriétaires et des exploitants est réalisée par sondage alors que celle auprès des scieurs demeure exhaustive. Il est également important de garder à l'esprit le caractère déclaratif de ces données.